LES AGRICULTEURS RÉAGISSENT À L'INTERDICTION D'IMPORTATION DES AGRUMES ET LÉGUMES FRAIS

«Salutaire mais pas suffisante»

La première foire des agrumes de la wilaya d'Alger a ouvert ses portes hier à la maison de jeunes de Sidi Moussa, Alger, sous le thème «Les agrumes … fruits et défis». Un slogan qui interpelle, de par les contraintes que connaît le développement du marché local des fruits et légumes frais.

Naouel Boukir – Alger (Le Soir) – Si la dernière décision du gouvernement d'interdire l'importation des fruits et légumes frais était prise par considération des difficultés financières du Trésor public, elle n'en est pas moins bénéfique pour les agriculteurs locaux. Les coopératives et associations agricoles présentes à la foire de Sidi Moussa l'ont qualifiée «d'avantageuse et de salutaire certes, mais pas suffisante».

Effectivement, ce n'est pas tant les fruits et légumes importés qui font barrage au développement des produits agricoles locaux mais plutôt l'environnement défavorable dans lequel évoluent ces derniers. Des facteurs déterminants comme l'inexistence de structures commerciales et de réseau de commercialisation ou encore l'absence d'encadrement des circuits de distribution constituent un véritable handicap pour l'épanouissement de l'économie primaire.

L'autre gros défi est la lutte contre l'urbanisation effrénée de la capitale dont plus de 5 700 hectares sont, en principe, dédiés à l'agriculture et aux plantations d'agrumes essentiellement. Réellement, la législation protégeant les terres agricoles n'est pas effective étant donné que le secteur du foncier connaît une corruption tentaculaire.

C'est pourquoi cette foire, organisée par la Direction des services agricoles de la wilaya d'Alger en collaboration avec la chambre de l'Agriculture de la wilaya, a été placée sous le thème «Les agrumes … fruits et défis» puisque les coopératives et agriculteurs exposants disent vouloir montrer aux autorités à travers leurs riches étalages les potentialités de la ville d'Alger en matière de production d'agrumes. Ainsi que de les sensibiliser sur le fait que la capitale ne se limite pas à une zone exclusivement urbaine afin de valoriser son agriculture.

Par ailleurs, l'inauguration de cette manifestation agricole par le maire d'Alger se veut être une représentation de la volonté politique à promouvoir la production agricole locale. Mais les quelques efforts du gouvernement investis en la matière n'ont pas été efficients. Puisqu'ils passent toujours outre l'élaboration d'une stratégie globale et transparente pour ce secteur névralgique d'économie primaire.

N. B.

Photo : DR

5 700 hectares sont dédiés à l'agriculture et aux plantations d'agrumes essentiellement.

NOUVELLE LOI SUR LES PME

Les PME vont bénéficier d'une partie des nouveaux parcs industriels

Les PME pourront désormais bénéficier d'une partie des nouveaux parcs industriels existants. C'est l'une des nouveautés qu'apporte la nouvelle loi sur la petite et moyenne entreprise, en instance de promulgation, comme l'a souligné, hier, le nouveau DG du Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR), Abderraouf Khalef.

Younès Djama - Alger (Le Soir) - «(Dans la nouvelle loi) Il existe un article qui engage explicitement les autorités locales (walis) de réserver des espaces aux PME sachant qu'actuellement, à défaut d'être des grandes entreprises, les PME ne peuvent pas bénéficier d'une assiette de terrain.

Désormais, la loi est explicite : elle demande aux autorités locales de réserver une partie des nouveaux parcs industriels ou ceux existants au profit des PME», a indiqué M. Khalef qui s'exprimait lors du forum mensuel du site d'information économique Algérie Eco. Toujours à propos de la nouvelle loi, Abderraouf Khalef souligne qu'elle réserve d'excellentes opportunités pour les PME grâce aux fonds d'amorçage et à la création de la nouvelle agence pour la promotion et le développement des petites et moyennes entreprises, qui verront le jour. «La vraie force d'une économie réside dans la PME et non pas dans les grandes entreprises», croit fermement l'orateur qui boucle son premier mois à la tête du FGAR qui est un instrument de création et d'accompagnement des PME. Ainsi, en douze années d'existence, ce fonds a pu financer 2 000 PME et qui, pour leur part, ont investi l'équivalent de 150 milliards de DA (1,5 milliard de dollars) ; ces PME ont pu créer quelque 60 000 postes de travail.

«Tout ceci est une preuve que notre mécanisme fonctionne bien même s'il reste perfectible», a admis M. Khalef qui ambitionne d'élargir davantage le réseau du fonds. Ainsi, une demande sera adressée aux pouvoirs publics afin de doter le FGAR de fonds supplémentaires pour les besoins de recapitalisation du fonds ; le but est à la fois d'élargir le champ d'action du FGAR qui pourra ainsi toucher le plus d'entreprises possible. Sur un autre plan, le DG du FGAR a annoncé qu'un travail étroit est entrepris avec le secteur bancaire. Ainsi, le fonds a signé une quinzaine de conventions avec des banques et des établissements financiers, en attendant que deux autres conventions suivent incessamment.

«Qu'on le veuille ou non, nous avons deux éléments essentiels avec lesquels nous traitons : le porteur de projet (investisseur) et aussi les banques que nous considérons comme des partenaires ; nous leur facilitons la mission de financement des projets à travers notre garantie financière qui est surtout une garantie de l'Etat (LFC 2009) ce qui est un gage d'assurance pour les banques», a déclaré M. Khalef.

Y. D.

À PARTIR DE AÏN DEFLA

Ouali déclare la guerre aux vols, au gaspillage et à la mauvaise gestion de la ressource hydrique

Aïn Defla dispose de cinq grands barrages, de cinq petits barrages, de quatre retenues collinaires, de cinq nappes aquifères et cascades dans la vallée du Chelif, de 1 300 forages, de 1 500 puits recensés et de 406 châteaux d'eau, soit quelque 580 000 hm³ d'eau stockée à raison de 233 000 hm³ par jour.

Actuellement, des barrages comme celui de M'hamed-Bentaïba de Arrib ou celui de Kaf-Eddir sur les hauteurs de Tachta (El Abadia) ont atteint un taux de remplissage de 100 % avec les dernières chutes de pluie et un taux global moyen pour les cinq barrages qui n'est pas loin de 60 %, c'est dire que l'eau ne manque pas dans la wilaya de Aïn Defla qui compte 850 000 habitants et d'immenses potentialités agricoles. A l'écoute de ces chiffres qui lui ont été exposés au niveau de la station de traitement de l'eau destinée à l'AEP, installée dans l'enceinte du barrage de Sidi-M'hamed Bentaïba, le ministre des Ressources en eau, M. Abdelkader Ouali, en compagnie du wali et du P/A PW, n'a pas pu s'empêcher d'interrompre le directeur de l'hydraulique pour constater le déséquilibre flagrant entre les volumes d'eau produits et les volumes distribués à la consommation. Prenant la parole en s'adressant aux responsables de son secteur, il dira : «Je constate que les volumes de l'eau produite sont presque 2 fois supérieurs aux volumes distribués, arrêtons de cacher le soleil avec un tamis et dites-nous où vont les volumes excédentaires.»

Le ministre profitera de cette interruption pour dire qu'eu égard à toutes ces disponibilités de la ressource, «il n'est pas normal que des citoyens ne reçoivent que 184 l par jour et par habitant en moyenne et encore par intermittence comme il n'est pas normal que des zones comme celle de Tachta ne reçoivent pas de l'eau potable». Et d'ajouter : «Il est absolument indispensable de rassurer et sécuriser le citoyen en ce qui concerne la disponibilité de l'eau potable.» Et de s'interroger : «Où va donc toute la production excédentaire ?» Partant de là, il évoque alors ce qu'il appelle «la 3e source» après les eaux de surface et celles des forages et autres puits. Il révèle que, selon une étude lancée par son département ministériel, des quantités d'eau faramineuses estimées à 1 300 000 m³ partent dans les vols d'eau, dans les fuites incontrôlées, non maîtrisées ou non réparées en l'absence de comptage.

A propos de comptage, le ministre trouve inconcevable qu'un ménage paye une redevance pour sa consommation d'eau qui équivaut à celle d'un bain public. «C'est injuste», dira-t-il. S'adressant au directeur de wilaya de l'ADE, le ministre lui rappelle : «Si vous n'êtes pas à l'écoute des citoyens et de leurs doléances, si vous n'êtes pas au cœur de leur problème, vous n'êtes plus un service public et, de là, vous n'avez plus de raison d'exister en tant que tel.»

Toujours à propos de facturation, le ministre s'élève sur ce qu'on a nommé «vente d'eau en gros», à savoir la vente de l'eau aux APC qui se chargent de la revendre aux habitants, une sorte de vente par sous-traitance. A ce sujet, il exige des responsables de renforcer l'installation des compteurs pour plus de justice sociale.

Par la suite, au niveau du barrage de Ouled-Mellouk, dans la daïra de Rouina, il qualifie cette période de reconstitution des réserves hydriques par la consommation des eaux de ruissellement pour permettre aux nappes de se reconstituer. Evoquant le problème de l'équipement, l'envoyé du gouvernement se dit scandalisé par le fait que le cahier des charges d'une opération d'électrification d'un forage inscrite il y a 18 mois n'a pas encore été établi à ce jour. «Qu'on arrête d'inscrire des opérations juste pour les inscrire», s'est-il exclamé. Lors du point de presse, Abdelkader Ouali a dévoilé les grandes lignes de son programme de réformes déjà engagées, programme qui s'articule autour de trois axes principaux, à savoir la dotation (volume), l'amélioration de la gestion et de la distribution et la récupération des volumes qui se perdent (vols, fuites et gaspillages outranciers). Il révèle aussi que l'étude qui a été établie a enregistré l'année précédente quelque 400 000 fuites et des vols d'eau estimés à 500 000 m³/jour. Il a ensuite précisé que les investissements consentis dans le domaine de la construction des barrages et autres retenues ont atteint les 50 milliards de dollars. «Ce patrimoine, nous avons le devoir de le préserver, de l'entretenir, nous ne pouvons pas, à chaque fois, consentir de tels investissements, d'où la nécessité de procéder à l'auscultation périodique des barrages et à leur entretien rigoureusement.» Questionné par nos soins au sujet de la qualité de l'eau distribuée à la consommation à Djendel, une eau douteuse, selon des habitants, à cause de sa haute teneur en nitrates issus de l'utilisation inconsidérée des engrais de l'agriculture et qui sollicite une amenée d'eau saine à partir du barrage du Ghrib. «Nous prenons en charge cette doléance, mais pour ce faire, nous adoptons une solution intermédiaire qui consistera à réaliser deux grands forages dans des zones exemptes de nitrates pour alimenter cette ville importante en attendant de réaliser un réseau à partir de ce barrage», a ajouté le ministre.

Karim O.